

## AVANT-PROPOS

Qui n'a pas été interpellé par un panneau placé à l'entrée d'une agglomération l'annonçant comme la capitale de ceci ou de cela ?

De même, on a tous en tête un reportage du journal télévisé, un article de presse ou une intervention à la radio nous présentant la capitale du jazz, du nougat ou du pied de cochon !

Personnellement, j'ai abondance de souvenirs de villes-étapes du Tour de France ou du Tour de l'Avenir dont les élus nous vantaient leur commune comme la seule capitale nationale, voire internationale, de telle spécialité. Et pour dire le vrai, j'ai toujours été admiratif devant cette passion qui anime ces acteurs locaux et j'ai beaucoup œuvré pour que la couverture télévisée du Tour de France mette en exergue ces identités locales qui racontent notre histoire, structurent notre économie et dessinent l'image diversifiée de notre pays.

Une fois passés le plaisir de la découverte et la satisfaction d'une saine curiosité, le recul est cependant nécessaire pour tenter d'évaluer ce qu'il reste d'un chauvinisme naturel et de la propension des édiles à voir leur clocher plus haut et plus beau que tous les autres.

Mais convenons que nous préférons toujours des élus flirtant avec l'exagération à ceux, encore trop nombreux, dépourvus de tout projet pour leur commune ou incapables d'en présenter les particularités et d'en vanter les atouts.

Car toutes nos communes ont les les moyens de se valoriser, même si elles ne possèdent ni histoire exceptionnelle ni patrimoine classé. On va le découvrir au fil des pages de cet ouvrage avec des initiatives originales et exemplaires qui doivent être saluées comme telles.

Certes, pour quelques villes, on a envie de dire qu'il suffit de se baisser pour ramasser renommée et notoriété. Ainsi, de toutes celles dont le nom est l'appellation connue d'un vin ou d'un fromage qui leur confère de facto une image indissolublement liée à celle du produit considéré mais dont, a contrario, il peut être difficile de s'échapper si l'on veut promouvoir d'autres facettes de la cité.



Pour d'autres, la notoriété et la réputation peuvent résulter de plusieurs siècles d'histoire. Au cas par cas, on fera la part entre celles qui ont su conserver telle spécification à travers des adaptations successives et celles qui, à l'instar des astres morts, ont rejoint la cohorte des capitales oubliées mais non dénuées d'intérêt pour autant.

On mesure ici le poids des traditions locales et la difficulté qu'il y a à les marier avec un monde post-industriel, et surtout médiatique, qui oblige à s'adapter beaucoup plus vite qu'on ne le voudrait. Et, en effet, nous sommes tous impactés par l'environnement médiatique qui nous impose une superposition d'images et nous contraint à des raccourcis et à des simplifications qui vont jusqu'à la caricature. La notion de ville "capitale" s'inscrit aussi dans ce mouvement, il serait vain de le nier.

Mais encore une fois, saluons plutôt le talent des élus qui ont pris conscience de cette nouvelle donne et qui ont compris que pour se faire entendre et pour promouvoir leur ville, il fallait savoir mettre en exergue sa différence.

Car, au fond, quelle est la responsabilité d'un maire fraîchement désigné premier magistrat de sa commune ?

Au delà du programme qu'il a présenté à ses électeurs, consistant à réaliser tel ou tel équipement promis et à veiller à l'environnement, la sécurité, la propreté et la qualité de vie dans sa cité, il doit songer à développer un véritable projet de ville dont l'élaboration passe par une réflexion sur la nature du "patrimoine nominal".

C'est bien le nom de la commune qui constitue en effet son premier et son dernier patrimoine. Tout commence par un lieu-dit, auquel on donne un nom et où va s'installer et se développer une cité avec ses bâtiments, ses commerces, ses usines... A la fin de l'histoire - à l'exemple de l'Atlantide ou d'Oradour-sur-Glane- seul subsistera le nom.

Ce patrimoine nominal - la dénomination de la commune - les élus doivent avoir la préoccupation d'en cerner les contours, de le préserver et surtout de le valoriser.

En cerner les contours suppose de bien connaître l'histoire de sa ville ou de son village et de dresser un inventaire de ses



atouts, agissant là en considérant l'appellation comme une véritable "marque". Car derrière les noms de communes, se projettent spontanément des images qui peuvent être positives, neutres ou négatives, mais également très décalées avec celles qu'en dessinent les élus. Au hasard, Montélimar, Montluçon ou Fresnes nous renvoient des messages très contrastés.

Ce serait anecdotique si ce n'était pas sans conséquence sur un plan purement économique mais, plus encore, sur la vie quotidienne de leurs habitants qui aspirent à pouvoir ressentir une certaine fierté d'appartenance. Se sentir bien dans sa ville, avoir le sentiment qu'elle dispose d'une sorte de "statut social" et de reconnaissance dans la communauté nationale satisfait les anciens et donne aux plus jeunes l'envie d'y faire leur vie et de s'y épanouir. Et quand il s'agit de villes qui aspirent à vivre pour une bonne part de leur attractivité touristique, c'est carrément une nécessité, sans négliger le fait qu'une ville qui sait séduire les touristes, attire aussi les chefs d'entreprise et valorise l'ensemble des éléments patrimoniaux locaux.



Préserver ce patrimoine oblige dans la plupart des cas à protéger le nom de la commune en effectuant un dépôt auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle comme on le fait pour un brevet ou une marque commerciale et comme l'y conduit la législation qui n'interdit pas formellement à tout un chacun de s'approprier une marque géographique, ce qui peut s'avérer dommageable pour des communes de renom. Laguiole ou Carnac l'ont appris à leurs dépens !

C'est d'autant plus conseillé que le nom de la commune est son premier vecteur de communication et qu'il importe donc d'en contrôler l'usage et l'emprunt qui pourraient en être faits par des personnes extérieures à la commune.

Et - en dehors du champ des appellations contrôlées et des indications protégées - cette protection devient indispensable si l'on associe sa ville à une spécialité ou à une spécificité pour lesquelles cette dénomination constituera une référence et même une marque support.

Une fois ces précautions prises, l'affirmation de sa ville comme "capitale" est une bonne réponse au besoin de valoriser son patrimoine nominal, voire d'élaborer un véritable projet de ville.

Dans le souci d'encourager cette démarche, nous avons pris le parti de dresser dans cet ouvrage un inventaire volontairement exhaustif de toutes ces communes de France - plus de 1100 - qui, à un degré ou à un autre, revendiquent ou méritent le qualificatif de "capitale" au risque d'une surestimation qu'il appartient à l'observateur impartial de corriger sur la base des informations collectées et de critères d'évaluation clairement définis.

Quelle formidable promenade à travers notre histoire, nos coutumes, notre territoire, que d'aller à la rencontre et à la découverte de ces capitales d'hier, d'aujourd'hui et de demain, en se laissant conter ce qui a forgé ces identités locales, réveillant par ci des souvenirs d'enfance ou de villégiature, par là des lieux traversés ou des tranches de vie !



Car ces capitales racontent à leur manière l'histoire de France : des capitales oubliées, du sabot ou de la charrue, du lin ou du drap noir, du fouet ou de la clochette de vache, ont fait place aux capitales de l'aéronautique et de l'océanographie comme à celles de la bande dessinée ou de la carte à puces.

Tributaires de nos changements d'habitudes et de consommation, victimes aussi de la concurrence internationale et des délocalisations, bon nombre de ces capitales ont du choisir entre mourir ou se reconverter et certaines y sont remarquablement parvenues. Pour les unes, en prenant appui sur leurs traditions et leur

activité passée, pour les autres en tournant le dos à celles-ci et en sachant innover.

On découvrira ainsi un maximum d'exemples de réussites locales qui constituent autant de bonnes recettes pour les autres communes de France.

Parmi elles figure une bonne part des quelque 100 capitales incontestables qui s'imposent dans leur domaine ou occupent seules une niche. Mais, derrière, il existe une majorité de communes qu'on pourrait qualifier de challengers, nous laissant dès lors très hésitant à l'heure de proposer celle qui mérite le titre.

Difficile ainsi de désigner la capitale de la truffe, du foie gras ou de la dentelle, sans parler du football ou du rugby où passion et arbitraire peuvent faire bon ménage.

On aura compris que nous sollicitons par avance un droit à l'erreur, ici ou là, autant que l'indulgence pour certaines préférences ou coups de cœur qui peuvent

conduire à privilégier telle ou telle. D'autant plus que l'influence médiatique n'est pas neutre même si elle est, dans bien des cas, la conséquence d'une action provoquée par les élus eux-mêmes. Il n'est pas anormal alors qu'ils en retirent le bénéfice.

A cet égard, on fera toute leur place à ces capitales récentes ou émergentes qui doivent beaucoup à des projets bien élaborés et donc dignes d'être mis en exergue.

Mais pour être complet, on racontera aussi les belles histoires de ces capitales du passé et l'on prendra un malin plaisir à explorer les plus insolites, celles qui retiennent plus l'attention des medias à l'image des trains qui déraillent.

Pour faciliter la lecture de ce vaste inventaire, nous avons choisi de répertorier toutes ces capitales françaises à la façon d'une encyclopédie en déclinant successivement la France... gourmande, agricole, fleurie, sucrée, artisanale, industrielle, récréative, musicale, sportive et... insolite.

Ainsi, chacun pourra commencer par où bon lui semble pour retrouver, découvrir ou écrire sa propre histoire... en capitales !



## LA FRANCE GOURMANDE

Les noms de nombreuses communes nous sont familiers parce qu'ils sont directement liés à un produit renommé de la gastronomie française, souvent consacré par ce que l'on dénommait récemment une appellation d'origine contrôlée (AOC), devenue appellation d'origine protégée (AOP) ou indication géographique protégée (IGP), Europe oblige.

Il n'est donc pas anormal d'entamer ce Tour de France de nos capitales par cette France gourmande qui regorge de spécialités autant goûteuses que variées au point que l'Unesco a accepté d'inscrire le "Repas Gastronomique Français" au patrimoine mondial de l'humanité.

Nous verrons rapidement que ces appellations ne suffisent pas pour autant à consacrer une ville "capitale" même s'il s'avère intéressant de mentionner les plus notoires d'entre elles car elles valorisent de facto le patrimoine nominal des cités concernées.

Mais, à côté de ces communes dont le nom est l'homonyme d'un produit, d'autres se sont imposées comme les symboles d'une spécialité gastronomique à partir de données objectives : ancienneté de la production et liens avec l'histoire ; prépondérance en termes de volume et de marché ; existence d'événements festifs et médiatisés ; importance des campagnes de promotion associant ville et produit. Plus ces éléments sont présents et plus la ville mérite alors d'être consacrée "capitale".